

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE763

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 3

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 30, substituer aux mots :

« La valeur »,

les mots :

« Le montant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.